

# S'approprier les enjeux de la CSRD et du reporting de durabilité : mettre en place une démarche de double matérialité



## Objectifs généraux

Vous permettre de :

- Comprendre la stratégie européenne pour la finance durable et le reporting ESG
- Anticiper la mise en œuvre de la CSRD au sein d'une entreprise
- Intégrer les exigences des ESRS dans son reporting de durabilité
- Mettre en application le principe de double matérialité dans le cadre de la réglementation CSRD pour identifier les enjeux matériels de son activité



## Compétences clefs visées

- Comprendre le contexte européen sur le reporting ESG
- Anticiper l'intégration des normes ESRS dans votre reporting et se préparer à la rédaction d'un rapport de durabilité
- Comprendre le principe de double matérialité et préparer sa propre analyse, en lien avec ses parties prenantes
- Savoir mettre en place l'analyse de double matérialité à travers des exemples concrets
- Identifier les informations à publier découlant de l'analyse de double matérialité



## Programme détaillé

### Introduction

- Rappel des fondamentaux de la RSE (définition, cadre légal et normatif)
- Rôle du reporting dans une démarche RSE

### Chapitre 1 : Écosystème de la finance durable et évolution de la réglementation en matière de reporting ESG

- Les enjeux de la finance durable et des principaux textes du Green Deal Européen
- Le cadre réglementaire et normatif international, européen et français en matière de reporting ESG :
  - La réglementation européenne et française : NFRD (DPEF) vs CSRD (Rapport de durabilité)
  - Les référentiels existants : SASB, ISO 26000, TCFD, GRI, etc.
  - La réglementation au niveau international : SEC, ISBB

### Chapitre 2 : les attendus de la CSRD et des normes ESRS

- L'architecture des normes relatives au rapport de durabilité : CSRD / ESRS
- Contenu des normes ESRS que devront respecter les futurs émetteurs du rapport de durabilité : les normes « transverses » ESRS 1 et ESRS 2 et les 10 normes thématiques « E, S et G »

### **Chapitre 3 : Identifier et déterminer les enjeux de durabilité à analyser sous l'angle de la double matérialité**

- Informations obligatoires à publier selon les normes ESRS de l'EFRAG et les informations soumises au filtre de l'analyse de matérialité
- Méthodologie de mise en œuvre de l'analyse de double matérialité : identification des enjeux, présentation des critères à prendre en compte pour analyser leur importance
  - Exercice d'application : identification des enjeux spécifiques à une entreprise (2 exercices tout au long de la formation : un cabinet de conseil et une entreprise industrielle)

### **Chapitre 4 : Identifier et coter les Impacts Risques et Opportunités (IRO) en consultant les parties prenantes**

- Méthodologie de mise en œuvre de l'analyse de double matérialité : identifier ses impacts, risques et opportunités, présentation des critères à prendre en compte, justification à retenir
- Implication des parties prenantes dans cette analyse de matérialité : modalités de dialogue
  - Exercice d'application : identification et hiérarchisation des parties prenantes
  - Exercice d'application : identification des Impacts Risques et opportunités
  - Exercice d'application : cotation des Impacts Risques et opportunités

### **Chapitre 5 : Résultat de l'analyse de double matérialité et mise en œuvre de la stratégie RSE**

- Des impacts risques et opportunités à la matrice de double matérialité
  - Exercice d'application : réalisation d'une matrice de double matérialité (types de formats) et analyse de matrices de matérialité
- Les conséquences en terme de déclinaison stratégique : actions de déploiement à mettre en place, détermination des informations à publier (datapoints à publier)
  - Exercice d'application : identification des datapoints à publier et navigation dans les ESRS

### **Chapitre 6 : Définir un processus de pilotage des données ESG et des procédures de contrôle interne pour déployer opérationnellement une stratégie permettant de répondre aux exigences de la CSRD**

- Définir l'organisation à mettre en place pour piloter efficacement les données ESG (ressources, outils, etc), et fournir les informations attendues dans les ESRS et la CSRD
- Les enjeux de mise en place de procédures de contrôle interne efficaces et communication de bonnes pratiques

### **Conclusion**

- Synthèse des étapes à respecter pour se préparer à la mise en place du reporting de durabilité
- Synthèse des étapes concrètes à suivre pour débuter son analyse de double matérialité
- Le potentiel de communication du reporting et de ses retombées positives
- Tour de table et Questions-Réponses

### **Quiz final et évaluation de la formation.**



## Méthodes pédagogiques

- Tout au long de la formation, nous illustrerons les principes évoqués par des exemples concrets d'entreprises et des cas pratiques
- Sessions de questions-réponses tout au long de la formation



## Public concerné

- Toutes fonctions souhaitant acquérir une meilleure connaissance du sujet : direction générale, direction du développement durable / RSE, direction financière, relations investisseurs...



## Prérequis

- Aucun



## Mise en œuvre

- Formation en visio-conférence ou présentiel selon dates des sessions – consulter notre planning
- Nombre de journées : 2 jours soit 14 heures
- Nombre minimum de participants : 4
- Nombre maximum de participants : 10
- Adaptations possibles des conditions d'accueil et d'animation selon besoin(s) spécifique(s) du participant, merci de contacter notre référent handicap au moins 2 mois avant la session envisagée via cette adresse : [formation@agence-lucie.com](mailto:formation@agence-lucie.com)

### Bien se préparer :

- Si aucune connaissance de la RSE et du Développement Durable, lire des articles ou ouvrages sur le sujet avant la formation sera un plus.
- Bien lire le mail de convocation et répondre au questionnaire concernant vos attentes particulières



## Tarifs et planification

- Sessions collectives : 1 200€ H.T. par participant
- Consultez notre planning de sessions, cette formation est programmée 2 fois par mois en moyenne.
- Inscription : pour vous inscrire, merci de nous demander une proposition de convention de formation, afin de vous préinscrire, l'inscription finale se faisant à réception de celle-ci et y définir les modalités de règlement. Pré-inscription jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation. Inscription définitive jusqu'à 5 jours avant la date de début de la formation.
- Possibilité d'organiser des sessions propres à votre organisation dans vos locaux
- Possibilité de décliner ce programme en une variante sur-mesure simplifiée pour un public plus large d'initiation à la démarche RSE au sein de votre entreprise.
- Faire votre demande d'inscription : [formation@agence-lucie.com](mailto:formation@agence-lucie.com)



## Animateur(s)

Consultants ou chefs de projets chez Goodwill-management



## Validation des compétences

- ✓ Contrôle des aptitudes acquises au travers d'un questionnaire à choix multiples en ligne réalisé en fin de formation.